

FRAYÈRES ARTIFICIELLES : MODE D'EMPLOI

La meilleure gestion d'un plan d'eau quel qu'il soit est obtenue en ayant des bass qui se reproduisent naturellement in-situ, renouvelant ainsi le stock de poissons sans qu'il soit nécessaire de procéder à d'importants déversements. De plus, les bass autochtones donneront naissance à des alevins adaptés génétiquement aux conditions (climatiques surtout) de la région concernée.

Aménager des frayères peut s'avérer utile en complément, voire indispensable dans certains étangs où les conditions naturelles ne sont pas favorables ou ont été dégradées.

De nombreuses questions sur le sujet de la réalisation et de la mise en place de ces frayères artificielles nous arrivent chaque année. Pour apporter quelques éléments de réponse, nous avons profité de la période pour suivre Christophe, Benoit et Ludo dans leurs réalisations.

L'occasion de rappeler qu'en suivant quelques préconisations basiques et avec peu de matériel, l'aménagement de frayères est accessible à tous.

LA FABRICATION DES CAGETTES

En panneaux de contreplaqué (si possible marine) épaisseur 2cm, elles sont d'une largeur et d'une longueur de 50cm à 1m et d'une dizaine de centimètres de hauteur. Il conviendra de percer le fond avec plusieurs petits trous de 2 à 3cm de diamètre afin que les frayères restent sur le fond. On peut aussi mettre des poignées, cela facilitera grandement la mise en place.

Pour les garnir, on utilisera du gravier type "roulé" de 1 à 2 cm maxi. On peut le mélanger avec un peu de sable, 3 seaux de 5 litres de gravier suffisent pour remplir correctement une frayère.



IMPLANTATION DES FRAYÈRES

Pensez à les disposer sur des zones déjà propices à la reproduction, mi-ombre mi-soleil. Les rives nord ou nord-est des étangs, si elles correspondent avec les zones les moins profondes : de 30 à 80 cm. Les bass peuvent aussi bien frayer avec le dos qui dépasse de l'eau comme dans 2 mètres de profondeur si l'eau est claire et/ou s'ils sont souvent dérangés. D'où la pertinence de les disposer dans des profondeurs différentes.

Si les rives précitées ne conviennent pas, il faut opter pour les zones peu profondes et bien exposées au soleil. Plus rapide sera le réchauffement des frayères (16 à 18°C), plus rapide sera la ponte. Il est bon de savoir que les bass peuvent préférer des zones ombragées n'ayant que ce recours pour s'abriter des vents dominants qui troublent l'eau et peuvent induire des mortalités des pontes par colmatage des nids.



Il faut garder à l'esprit que l'installation de frayères artificielles permet l'accroissement de rentabilité d'une zone de ponte mais en aucun cas ne déplacera les poissons si les cagettes ne sont pas placées correctement.



Mais la meilleure solution est d'avoir préalablement repéré les zones favorables (notamment en s'appuyant sur les observations des années antérieures). Sachez également que les perches soleil fréquentent la même typologie de zone.

QUELLES QUANTITÉS DE FRAYÈRES

Disons que grosso modo une femelle pond entre 4000 et 8000 ovules par kilo et qu'elle pond souvent dans plusieurs nids, on peut envisager d'installer une dizaine de structures / ha dans un étang pauvre en zone de fraye naturelle et une demi-douzaine en complément dans un étang d'un hectare où les reproductions sont satisfaisantes mais peuvent être améliorées. On choisira de laisser un peu d'espace entre chaque cagette, disons 4 à 5 mètres pour éviter la mise en concurrence.

AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES



Dans les lacs où les zones littorales sont désertiques il est bon d'implanter à proximité des zones de reproduction des massifs d'herbes aquatiques. Plantés un peu au large dans les zones un peu plus profondes, ils serviront d'abri aux black bass. Les alevins iront s'y réfugier, sous la garde de leur père, après leur naissance. Les femelles, fatiguées par la ponte, regagneront les parties les plus profondes de ces herbiers pour se refaire une santé. L'herbier sera aussi un garde-manger permanent car il abrite tous les éléments de la chaîne alimentaire.

Les plantes les plus intéressantes sont les myriophylles et les élodées mais avec un risque d'envahissement pour ces dernières. Les nénuphars ne sont pas idéaux car la zone sub-foliaire est trop ombragée, d'où son appauvrissement. Les potamots font aussi partie des meilleures herbes que l'on puisse trouver.

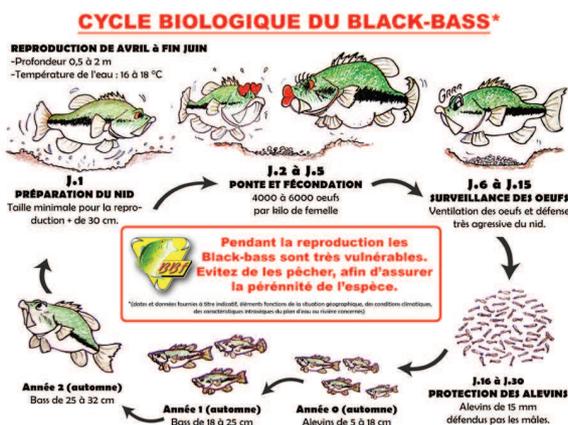
On pourra également adjoindre à la zone tous types de caches comme des fagots de branches, des planches garnies de fibres, des buses et autres structures en béton inerte...

Car la réussite d'une reproduction ne se limite pas seulement à l'éclosion des alevins, mais aussi à leur capacité de survie.



LE PLUS, LA MISE EN RÉSERVE TEMPORAIRE DES ZONES DE FRAIE

Un élément qui permet cela est bien évidemment la protection des boules d'alevins par les mâles. Aussi, et notamment si vous avez la chance de bien connaître vos plans d'eau, la mise en réserve temporaire des zones de reproduction apportera la tranquillité nécessaire à une bonne sauvegarde de la progéniture et permettra un taux de survie des alevins élevé.



Pour finir, n'hésitez pas à aller observer les zones aménagées. Cela vous permettra de juger de l'efficacité de vos actions, de noter lesquelles des cagettes sont les plus accueillantes... Pour optimiser et capitaliser vos actions en vue de l'année suivante.

Toujours est-t-il qu'il ne faut pas hésitez à implanter ces structures qui peuvent se révéler d'une bonne utilité pour doper la reproduction des bass de votre région. Le coût de se type d'installation n'est pas très élevé et est très souvent financé par les AAPPMA partenaires. N'hésitez pas, lancez-vous !